

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 30.07.2025

Révision: 15.11.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: **Tytan Professional Colle d'étanchéité PU**
- Code du produit: P-1331
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
 - Mastic colle polyuréthane
 - Produit à usage professionnel
- Emploi de la substance / de la préparation Scellement et collage des éléments de construction
- Utilisations déconseillées Toutes les autres utilisations ou applications non énumérées ci-dessus.
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:
Tytan Professional
- Selena Iberia S.L.U.
Centro Empresarial Rivas Futura, Calle Marie Curie 19, planta 6.1,
28521 Rivas - Madrid - España,
Teléfono: +34 900 92 32 95
e-mail: info@quilosa.com, www.quilosa.com
- Service chargé des renseignements: info@quilosa.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence
Numéro d'urgence international: 112 (24h)
numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59. 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS08

- Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 30.07.2025

Révision: 15.11.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Tytan Professional Colle d'étanchéité PU

(suite de la page 1)

Prépolymère d'isocyanate aromatique

Mentions de danger

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.
Plus d'informations sur: www.feica.eu/PUinfo**2.3 Autres dangers****Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**

Numéro CE: 905-588-0 Reg.nr.: 01-2119539452-40-xxxx	Masse de réaction de l'éthylbenzène et des xylènes ! Flam. Liq. 3, H226; ! STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; ! Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335; Aquatic Chronic 3, H412 ATE: LD50 dermique: 1.100 mg/kg LC50/4h inhalatoire: 11 mg/l	2,5-10%
CAS: 9048-57-1 NLP: 500-028-8	Prépolymère d'isocyanate aromatique ! Resp. Sens. 1, H334; STOT RE 2, H373; ! Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	0,1-1%
CAS: 101-68-8 EINECS: 202-966-0 Reg.nr.: 01-2119457014-47-XXXX	diisocyanate de 4,4'-méthylénediphényle ! Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ! Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 % Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,1 % STOT SE 3; C ≥ 5 %	0,1-1%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 30.07.2025

Révision: 15.11.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Tytan Professional Colle d'étanchéité PU

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Retirer immédiatement tous les vêtements et chaussures contaminés, sauf s'ils sont collés à la peau.
Rincer immédiatement la zone affectée avec beaucoup d'eau pendant 10 à 15 minutes.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau en gardant les paupières grandes ouvertes pendant au moins 10 minutes. Retirer les lentilles de contact le cas échéant. Consulter un médecin en cas d'irritation

· Après ingestion:

Ne pas faire vomir.

Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Note au médecin: Le produit irrite les voies respiratoires et est un déclencheur potentiel sensibilisations dans la peau et les voies respiratoires. Traitement de l'irritation aiguë bronchoconstriction soit principalement symptomatique. L'ampleur de l'exposition et de l'inconfort, peut être commode observation médicale prolongée.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 30.07.2025

Révision: 15.11.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Tytan Professional Colle d'étanchéité PU

(suite de la page 3)

Recueillir par moyen mécanique.

Éliminer les déchets dans des conteneurs fermés adaptés à l'élimination conformément aux réglementations locales et nationales (voir section 13).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation / aspiration du poste de travail.

Éviter le contact avec les voies respiratoires, la peau et les yeux. Voir aussi la section 8.

En cas d'hypersensibilité respiratoire (par exemple, asthme, bronchite chronique), l'utilisation de ce produit est déconseillée.

· Préventions des incendies et des explosions: Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 1317-65-3 carbonate de calcium

VLEP (France) | Valeur à long terme: 10 mg/m³

Masse de réaction de l'éthylbenzène et des xylènes

VLEP (France) | Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée

IOELV (EU) | Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm
Peau

CAS: 13463-67-7 dioxyde de titane

VLEP (France) | Valeur à long terme: 10 mg/m³
C2

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 30.07.2025

Révision: 15.11.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Tytan Professional Colle d'étanchéité PU

(suite de la page 4)

CAS: 101-68-8 diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle

VLEP (France)	Valeur momentanée: 0,2 mg/m ³ , 0,02 ppm Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ , 0,01 ppm AR, C2, concs. mesurées sur une durée de 5 min
---------------	--

· **Informations relatives à la réglementation**

VLEP (France): ED 1487 26.04.2024
IOELV (EU): (EU) 2019/1831

· **DNEL**

Masse de réaction de l'éthylbenzène et des xylènes

Oral	DNEL	1,6 mg/kg/Tag (Consommateur)
Dermique	DNEL	108 mg/kg/Tag (Consommateur) 180 mg/kg/Tag (Salarié)
Inhalatoire	DNEL	14,8 mg/m ³ (Consommateur) 77 mg/m ³ (Salarié)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Assurer une ventilation adéquate.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· **Protection respiratoire:**



Masque pour gaz et vapeurs organiques.

Une protection respiratoire appropriée doit être utilisée dans les lieux de travail où la ventilation est insuffisante. Un masque avec un apport d'air frais ou un filtre combiné A2-P2 (EN529) est recommandé pour les travaux de courte durée.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Normes CEN: EN 374-1, EN 374-2, EN 374-3, EN 420

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Épaisseur recommandée du matériau : ≥ 0,35 mm.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 30.07.2025

Révision: 15.11.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Tytan Professional Colle d'étanchéité PU

(suite de la page 5)

Gants de polyéthylène.

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· Protection du corps:



Vêtements de travail protecteurs.

· Protection contre les risques thermiques néant

· Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Voir section 6.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales:

· État physique:

Liquide

· Couleur:

Couleurs diverses

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé

· Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

Non déterminé

· Inflammabilité:

Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Non déterminé

· Inférieure:

Non déterminé

· Supérieure:

>65 °C

· Point d'éclair

néant

· Température d'auto-inflammation

Non déterminé

· Température de décomposition:

Non applicable.

· pH:

Non déterminé

· Viscosité:

Non applicable.

· Viscosité cinématique:

Non déterminé

· Dynamique à 20 °C:

300.000 mPas

· Solubilité

Insoluble.

· l'eau:

Non déterminé

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):

Non déterminé

· Pression de vapeur:

Non déterminé

· Densité et/ou densité relative

Non déterminé

· Densité à 20 °C:

1,35 g/cm³

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 30.07.2025

Révision: 15.11.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Tytan Professional Colle d'étanchéité PU

(suite de la page 6)

· Densité relative:	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé
· Densité de vapeur relative:	Non déterminé.
· Caractéristiques des particules	Non spécifié.
· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Pâteuse
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif
· Teneur en solvants:	
· VOC (CE)	72 g/l 5,32 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosifs	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 10.2 Stabilité chimique

Chimiquement stable dans les conditions de stockage, de manipulation et d'utilisation spécifiées.

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 30.07.2025

Révision: 15.11.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Tytan Professional Colle d'étanchéité PU

(suite de la page 7)

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Masse de réaction de l'éthylbenzène et des xylènes

Oral	LD50	4.300 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	1.100 mg/kg (ATE)
Inhalatoire	LC50/4h	11 mg/l (ATE)

- **Effet primaire d'irritation:**

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

- **Masse de réaction de l'éthylbenzène et des xylènes**

EC50	10 mg/l /72h (algues) (OECD 201)
------	----------------------------------

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 30.07.2025

Révision: 15.11.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Tytan Professional Colle d'étanchéité PU

(suite de la page 8)

LC50	16 mg/l /48h (daphnies) (OECD 202) 14 mg/l /96h (poissons) (OECD 203)
------	--

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant.
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Éliminer de façon sécuritaire conformément à la réglementation locale ou nationale.

Ne pas rejeter dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

L'attribution du code à partir du catalogue des déchets dépend de l'industrie dans laquelle l'utilisateur opère et des dispositions prises par le producteur de déchets avec le service environnemental approprié.

- **Catalogue européen des déchets**

08 04 09* colles et mastics résiduaires contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

08 05 01 * Isocyanates résiduels

Les numéros de code des déchets énumérés, selon le catalogue européen des déchets (EWC) doivent être compris comme une recommandation. Une décision finale doit être prise en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages contaminés doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

· ADR, ADN, IMDG, IATA	Non applicable
------------------------	----------------

- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· ADR, ADN, IMDG, IATA	Non applicable
------------------------	----------------

(suite page 10)

FR

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 30.07.2025

Révision: 15.11.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Tytan Professional Colle d'étanchéité PU

(suite de la page 9)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	Non applicable
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	Non applicable
· 14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
 Régulation 1907/2006/CE, REACH
 Régulation 1272/2008/CE, CLP
 Régulation 2020/878/UE
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3, 52b, 56a, 74
 - Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
 Aucun des composants n'est compris.
 - **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
 - **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS** (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
 Aucun des composants n'est compris.
 - **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**
 Aucun des composants n'est compris.
 - **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**
 Aucun des composants n'est compris.
 - **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**
 Aucun des composants n'est compris.
 - **RÈGLEMENT (UE) 2024/590 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone**
 Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

FR

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 30.07.2025

Révision: 15.11.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Tytan Professional Colle d'étanchéité PU

(suite de la page 10)

· Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants sont répertoriés.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· Numéro de la version précédente: 4**· Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETA/Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

(suite page 12)

FR

Page : 12/12

**Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31**

Date d'impression : 30.07.2025

Révision: 15.11.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: Tytan Professional Colle d'étanchéité PU

(suite de la page 11)

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Les points marqués d'un * ont été modifiés par rapport à la version précédente de la carte.

FR